

# Commune de Tannay

## Initiative populaire communale « Pro étude »

Seuls peuvent signer les personnes inscrites au registre du corps électoral en matière communale de la Commune Tannay

Celui qui falsifie le résultat de la récolte de signatures est punissable (art. 282 du Code pénal suisse)

Le délai de récolte des signatures commence le 12 juillet 2023 et prend fin le 12 octobre 2023

L'initiative peut être retirée sur la base d'une décision prise à la majorité absolue des membres du comité ou par les organes statutaires compétents du parti à l'origine de l'initiative (art. 150 al. 2 LEDP)

Les électeurs soussignés demandent que la question suivante soit soumise au corps électoral de Tannay, conformément à l'article 147 de la Constitution du Canton de Vaud :

### Acceptez-vous l'initiative populaire « Pro étude »

**L'initiative « Pro étude » demande à la municipalité d'engager, le plus tôt possible, les démarches et les dépenses nécessaires en vue de permettre à la commune de Tannay de participer à l'étude de fusion avec les autres communes de Terre Sainte.**

Les indications ci-dessous doivent être manuscrites et apposées par le signataire lui-même.

La loi interdit l'adjonction d'annexes aux listes d'initiative : les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste

NOM(S) A la main et très lisiblement	Prénom(S)	Date de naissance exacte			Adresse complète (Rue et numéro)	Signature	Contrôle Laisser en blanc
		J	M	A			
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Au nom de la Municipalité (sceau et signature) :

La Municipalité atteste que les citoyens ci-dessus sont inscrits au registre du corps électoral à la date du \_\_\_\_\_ (jour de la remise de la liste pour attestation) et que le nombre de signatures valables apposées sur la présente liste est de \_\_\_\_\_



#### Comité d'initiative :

Wüst Maurus, Chemin du vieux Pressoir 4, 1295 Tannay 022 776 35 20  
Mühlemann William, Chemin du vieux Pressoir 3, 1295 Tannay  
Hauser Walter, Chemin des vieux Saules 4, 1295 Tannay  
Egger Elfriede, Chemin des vieux Saules 11, 1295 Tannay  
Van Gelder Guy, Chemin des Sarments 8bis, 1295 Tannay

Cette liste doit être renvoyée, **même partiellement remplie**, avant le 12 octobre 2023 au Comité d'initiative « Pro étude », 1295 Tannay

[Verso : argumentaire du comité d'initiative]

En prenant connaissance du refus de la part du conseil communal de Tannay, nous demandons à ce que le projet relatif à l'étude d'un projet de fusion des huit communes de la Terre Sainte soit soumis au corps électoral de Tannay

Objectif du projet d'étude de fusion

L'étude de faisabilité à pour objectif principal d'identifier les avantages et les inconvénients d'une fusion politique et administrative des huit communes de la région de Terre Sainte. Les principales thématiques inhérentes à tout projet d'étude de fusion et celles propres à notre région seront étudiées en profondeur par huit groupes de travail placés sous la responsabilité d'un comité de pilotage. Cette étude s'étalera sur une année environ. Les élus communaux ainsi que les collaborateurs communaux seront les acteurs principaux de cette importante réflexion.

A l'issue de cette étude, un rapport final sera établi et présenté à l'ensemble des Conseils communaux puis à la population des communes concernées. Un sondage sera ensuite réalisé auprès des habitants afin de connaître leur opinion sur la poursuite de ce processus de fusion.

Nous sommes d'avis que nous devons être solidaire avec les autres communes de Terre Sainte et que seule une étude peut nous faire avancer.

*Cet argumentaire n'engage que ses auteurs.*